

Zeitschrift: Animato
Herausgeber: Verband Musikschulen Schweiz
Band: 20 (1996)
Heft: 3

Artikel: 25 Jahre Musikschule Mutschellen
Autor: Widmer, Elisabeth
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-958660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

également des partenaires compétents et importants des conservatoires.

Profil d'une haute école

Revenons à l'eurocompatibilité pour nous demander comment devrait être une haute école de musique d'après les directeurs de conservatoire. Bien entendu, ce profil repose aussi sur des modèles connus de hautes écoles étrangères.

On peut d'abord constater que les hautes écoles de musique étrangères se limitent en général à assurer un enseignement de grande valeur dans les disciplines instrumentales, vocales, théoriques et pédagogiques. Contrairement aux universités, la recherche n'y est presque pas pratiquée, ou, lorsque c'est le cas, seulement dans une très faible mesure. L'aspect scientifique de la formation musicale se limite à quelques travaux écrits dans les branches théoriques et pédagogiques.

En Suisse, toutes les discussions sur les hautes écoles poussent au contraire à consacrer une part élevée à la recherche appliquée et au développement. Naturellement, ce sont les écoles d'ingénieurs et l'industrie qui le demandent avec le plus de force. On suppose généralement que les arts n'ont ici rien ou pas grand chose à offrir. C'est une conclusion fautive, et ce n'est pas ainsi qu'on écartera un partenaire largement inconnu et qui dérange le jeu de poker de la distribution des subventions publiques. Nous comptons d'innombrables domaines qui s'offrent à la recherche appliquée et au développement: la Schola Cantorum Basiliensis est le seul institut à mener ces activités d'une manière conséquente depuis sa fondation. Les conservatoires devront s'y mettre et développer progressivement ces nouveaux domaines.

Venons-en aux diverses exigences posées à une haute école de musique.

Une haute école a une certaine grandeur (250-300 étudiants au minimum), elle a plus de responsabilité à l'extérieur et à l'intérieur, et elle dispose d'une plus grande autonomie au niveau

- de la matière enseignée et
 - des finances (budget global).
- Une haute école a de nouvelles tâches:
- nouvelles filières d'études,
 - recherche appliquée et développement,
 - formation continue et perfectionnement,
 - prestations de services, et

une haute école implique de nouveaux critères d'admission.

Comme je n'ai pas assez de temps pour approfondir ces différents points, je m'en tiendrai à remarquer que les mots-clés «budget global, conditions d'admission, autonomie au niveau de la matière enseignée, prestations de services» sont très importants, qu'ils représentent des innovations considérables et ouvrent de nombreuses possibilités par rapport aux pratiques actuelles.

Lorsqu'on observe les différents modèles de hautes écoles, on remarque qu'il existe en règle générale des hautes écoles de musique ou des hautes écoles d'art au sens étroit du terme, et que les deux grandes disciplines, «musiques» d'une part et «arts appliqués» d'autre part, restent généralement séparées. Les exceptions confirment la règle.

Le modèle bernois de haute école

Lorsqu'une haute école de musique fusionne avec une haute école d'art, on constate que les deux disciplines ont en général peu de points communs. On ne se connaît presque pas et on ne recherche généralement pas à faire cause commune. L'appartenance à une même institution peut cependant être une incitation et un encouragement à une pensée et une action interdisciplinaires. Comme nous l'avons vu précédemment, nous aurons besoin à l'avenir d'une réflexion poussée au-delà de ses propres frontières. Et une haute école des arts offre ici cette possibilité.

Mais le fonctionnement commun de ces deux grandes branches artistiques peut également avoir des raisons plus concrètes, car l'union fait la force. Ici aussi, la grandeur est un facteur important. De plus, beaucoup de personnalités politiques espèrent que le fonctionnement commun de divers domaines artistiques produira des synergies qui, comme nous l'espérons tous, permettront des économies financières. Ce type de haute école a donc de l'avenir.

Comme vous l'aurez déjà remarqué, je viens de parler du modèle bernois de haute école des arts. Les deux écoles des arts visuels de Berne et de Bienne, la Swiss Jazz School de Berne et l'enseignement de la restauration textile de la fondation Abegg de Riggisberg seront réunis avec les conservatoires de Berne et de Bienne en une seule haute école bernoise des arts. Cette école bilingue travaillera d'une manière décentralisée dans les lieux d'étude déjà connus et aura un siège modeste. Des personnes actives dans les différents lieux d'étude se retrouvent à la direc-

tion et l'administration centrales et sont responsables au sein de la direction du bon fonctionnement de l'école. Etre mince, telle est la devise actuelle... et pas seulement à Berne.

La Haute Ecole des Arts réunit au total 500 étudiants des différentes disciplines. Chaque lieu d'étude aura sa spécialisation et les doubles offres seront dans une large mesure évitées. Un guide commun des études pour le secteur de la musique est en voie d'achèvement; il a été élaboré au cours des deux dernières années par des professeurs bernois et biennois. Aujourd'hui déjà, les examens d'admission sont en partie réalisés en commun.

Déjà, nous menons donc ensemble des discussions très intensives, et c'est le début d'une croissance commune qui nous montrera à l'avenir quelles possibilités de développement en découleront. Le coup d'envoi est prévu pour l'automne 1997, pour autant que le Grand Conseil du canton de Berne adopte cette année le projet de loi et approuve également au début de l'année prochaine la demande de démarrage de l'école.

Autres modèles en Suisse...

Comme vous le savez, les Bernois travaillent vite. Pendant longtemps, nous avons été seuls avec notre projet de haute école des arts. Cette avance rapide entraîne également certains inconvénients, car je n'ai par exemple pu discuter avec presque personne pour relier notre projet à une action suisse. Ce n'est plus le cas aujourd'hui; heureusement d'ailleurs. En différents endroits, les travaux sont bien avancés, particulièrement à Lucerne et en Suisse romande.

Nous avions eu plusieurs contacts avec les Lucernois et appris avec grand plaisir qu'ils envisageaient également un modèle de haute école des arts réunissant la musique et les arts plastiques. Il en va autrement aujourd'hui, et la Suisse centrale s'est mise d'accord sur un modèle de haute école spécialisée qui prévoit à Lucerne diverses écoles techniques supérieures, une école supérieure d'art au sens étroit du terme, et une haute école de musique. Du côté de la musique, l'école de jazz, le conservatoire et l'académie pour la musique d'église et scolaire seront réunis dans une haute école de musique.

En Suisse romande, les travaux sont bien avancés en ce qui concerne le domaine de l'OFIAMT. En effet, il n'y aura pour la Suisse romande qu'une seule haute école spécialisée dans ce domaine, conduite d'une manière décentralisée. En plus des écoles d'ingénieurs, des écoles ESCOA et de l'architecture, elle comprendra également les arts visuels. C'est facile à dire, mais ceux qui parmi vous connaissent bien la Romandie savent que ce modèle équivaut à une véritable révolution. Essayons seulement d'imaginer cela de notre côté de la Sarine! C'est impensable – du moins pour le moment.

Une étude commandée par les directeurs romands de l'instruction publique et destinée à déterminer si un modèle identique serait envisageable pour la musique est actuellement en voie de rédaction. Je soutiens ce travail, étant donné qu'à la demande des délégués à la culture romands je mène des discussions informelles sur ce même thème avec mes collègues des conservatoires de la Suisse romande.

Et les Bernois seraient alors soudain du côté de la Suisse romande, ce qui nous ferait particulièrement plaisir à Bienne. Le projet de loi bernois prévoit de plus que la première étape d'une ouverture au-delà des frontières cantonales se ferait en direction de la Romandie. Voilà de bonnes perspectives.

Il n'y a malheureusement pas grand chose à dire au sujet de Bâle. Les discussions au nord-ouest de la Suisse dans le domaine de l'OFIAMT avancent péniblement et de nombreux revirements ont déjà eu lieu au sein des groupes de travail. On ne peut toujours pas percevoir une volonté politique clairement définie. Ceci met l'Académie de Musique de la ville de Bâle dans une situation inconfortable, car cette école a déjà depuis des années incontestablement le niveau d'une haute école, et il est injuste que précisément cette école ne puisse pas encore voir confirmer ses qualités au niveau fédéral.

Un modèle semblable à celui de la Romandie existe en Suisse orientale dans le domaine de l'OFIAMT: une grande haute école spécialisée menée d'une manière décentralisée et regroupant technique, architecture et économie est en train de prendre naissance. En ce qui concerne la musique, seules quelques rares discussions informelles ont eu lieu. Là aussi, mes collègues doivent s'armer de patience et attendre un moment politique plus favorable.

...et à l'étranger

L'Autriche et l'Allemagne répondent d'une façon différente à la question de savoir si une haute école de musique ou une haute école des

Musikschuljubiläum in Romanshorn

Nachdem im Herbst 1974 der Verein *Musik-kollegium Romanshorn MKR* gegründet war, konnte der Musikunterricht im Frühjahr 1975 aufgenommen werden. Schulleiter Pius Fleischer und 8 weitere Musiklehrkräfte unterrichteten zirka 100 Schülerinnen und Schülern im Instrumentalspiel. Mit den knapp 100'000 Franken, die aus den Beiträgen von Eltern, Gemeinde und Vereinsmitglieder resultierten, wurde die finanziellen Aufwendungen bestritten. Heute, nach zwanzig Jahren Aufbauarbeit, betreuen 25 Musiklehrkräfte mit grösseren und auch kleinen Pensen rund 300 Schülerinnen und Schüler. Nicht nur die Schüler- und Lehrerzahlen sind gestiegen. Gewachsen ist auch das Einzugsgebiet, das nun die Gemeinden Salsach, Uttwil, Dozwil, Kesswil, Güttingen und Altnau umfasst. Martin Ganter, Schulleiter seit 1977, hat es verstanden, die Schule zu dem zu formen, was sie heute ist: ein Ort der Begegnung, der Kindern, Jugendlichen und Erwachsenen einen fundierten Unterricht bietet.

Obwohl der Wind bezüglich Finanzierung auch unserer Musikschule rau ins Gesicht weht, haben wir das 20jährige Bestehen während des ganzen Jahres ausführlich gefeiert. Bereits im Herbst 1994 haben Kantonschülerinnen und -schüler von Romanshorn mit ihrem Lehrer Max Ammann 20 Kalenderblätter gestaltet, auf welche wir sämtliche Veranstaltungen des Jahres 1995 drucken liessen. Der attraktive Kalender (schwarz-weiss, Format 30x40 cm) wurde zum Preis von 10 Franken im Dorf verkauft. Nach dem Eröffnungskonzert im Januar folgten im Verlauf des Jahres drei Hauskonzerte bei Kerzenlicht, ein Tag der offenen Türe, eine Jubiläumsfahrt auf dem Bodensee («Wassermusik») sowie ein Dutzend Serenaden mit einem breiten musikalischen Spektrum. Zu den Ausführenden zählen neben Schülern und Lehrkräften der Musikschule auch zahlreiche Musikvereine und Chöre der Region.

W. Sch.

arts représentent la bonne solution: l'Autriche dispose depuis des années de trois hautes écoles de musique, à Graz, Salzbourg et Vienne, alors que l'Allemagne en compte au total environ 25, dont seules trois ne sont pas tout à fait des hautes écoles de musique au sens propre. J'ai déjà parlé plus haut des aspects relatifs à leur contenu.

La situation est toute différente aux Pays-Bas: sur 15 conservatoires, un est encore indépendant, un autre est intégré dans une grande haute école polytechnique, et tous les autres se trouvent dans une haute école des arts. Du point de vue du contenu, ces conservatoires sont semblables aux hautes écoles de musique allemandes et autrichiennes.

Que nous apprennent ces différents modèles? Avant tout, que la qualité de chaque système dépend des hommes qui le font fonctionner. D'autre part, on découvre

- que les compétences au sein des écoles doivent être clairement réglementées,
- qu'une certaine autonomie des écoles est absolument nécessaire,
- qu'une certaine grandeur est tout à fait indispensable,
- que tous les modèles peuvent produire des effets de synergie; il faut simplement en prendre conscience.

Cette connaissance nous accorde beaucoup de marge pour entreprendre dans notre entourage ce qui est judicieux pour l'école ou les écoles. Transformer pour le seul plaisir de transformer ne résout aucun problème. Ces transformations, nous devons les réaliser avec les personnes qui sont déjà en place et doivent continuer à y rester. Le vieux principe pédagogique selon lequel le nouveau doit toujours être relié à ce qui est déjà connu est valable ici aussi. C'est pourquoi une haute école de musique ou d'art suisse ne sera certainement pas identique à une haute école allemande ou autrichienne. Elle présentera des similitudes structurelles, mais, sur le fond, elle continuera à maintenir notre esprit et réalisera les adaptations qui seront nécessaires.

L'union fait la force

Pour ajouter quelque chose au sujet de la politique de l'éducation, je dirai tout d'abord qu'à mon avis, la politique de l'éducation est une politique culturelle. Les conservatoires aussi ne souhaitent pas être à l'écart de cette tâche mais au contraire s'engager activement. Mais où et comment?

Quiconque s'occupe de politique culturelle est toujours étonné de la diversité et de la ramification élevée des activités culturelles dans notre pays. Mais souvent, on ne s'en rend pratiquement pas compte, parce que chacun essaie dans son coin de faire de son mieux.

25 Jahre Musikschule Mutschellen

Unser privatrechtlicher Verein feiert zusammen mit den fünf aargauischen Trägergemeinden Berikon, Oberwil-Lieli, Rudolfstetten, Widen und Zufikon das 25jährige Bestehen der Allgemeinen Musikschule Mutschellen, an der heute rund 35 Musiklehrkräfte, eine Ballettlehrerin und eine Rhythmiklehrerin ca. 800 Schülerinnen und Schüler unterrichten. Mit Ballettaufführungen, Schüler-, Lehrer- und Jugend-Big-Band-Konzerten treten wir regelmässig an die Öffentlichkeit.

Nach einem äusserst erfolgreichen Ballettabend, einem «Tag der offenen Tür» und einem Oberstufen-Schülerkonzert finden in der Mehrzweckhalle Widen noch zwei weitere öffentliche Jubiläumsanlässe statt: eine Aufführung von Debrunners bekanntem Kindermusical «De wiiss Elefant» (22. Juni, 20 Uhr) und ein Gala-Abend mit Klassik und Jugend-Big-Band (7. Dezember, 20 Uhr). Zudem wird die Jubiläums-CD «Teachers in Concert» mit verschiedenen Instrumentaldarbietungen unserer Lehrkräfte zum Kauf angeboten.

Elisbeth Widmer

Musikschule Sumiswald in Frankreich

Schulleiter Christian Wili und sieben weitere Musiklehrkräfte haben ihren Schülerinnen und Schülern ein intensives Musikerlebnis ermöglicht. Während fünf Tagen musizierten sie mit 27 Jugendlichen im malerisch gelegenen Schloss Roche sur Linotte (F) einzeln, in Gruppen und im Orchester. Auch anspruchsvolle Kammermusik wurde erarbeitet, und eine Pianistin stand für Begleitaufgaben zur Verfügung. Auf dem Tagesprogramm standen neben Lockerungs- und Stimmbildungsübungen, Gesang und Instrumentalspiel auch Instrumentenkunde, Musikgeschichte, Stilkunde und eine Einführung in die Kunst des Improvisierens. Wie intensiv da musiziert wurde, bestätigte nach der Rückkehr ein buntes Konzert in der Aula Sumiswald.

CW

Je crois que sur ce point, on peut beaucoup apprendre de l'étranger pour réunir à l'avenir nos forces comme on l'a fait là-bas. Je ne suis personnellement pas opposé au fédéralisme, mais si celui-ci consiste à encourager et soutenir un intérêt particulier quelconque sans le moindre égard pour la situation générale, je suis alors opposé à ce genre de fédéralisme. Je suis convaincu qu'à l'avenir, nous devons de plus en plus nous engager ensemble. Ensemble, nous sommes plus forts, ensemble, nous serons mieux écoutés et nous pourrions là aussi profiter des synergies.

Ici à Lenzbourg, nous ne sommes éloignés que de quelques kilomètres du siège du Conseil Suisse de la Musique, et je constate que nous disposons là d'un instrument qui pourrait nous permettre de mener une bonne politique culturelle. Il suffirait de nous mettre ensemble également là et de le soutenir énergiquement. Des milliers de musiciens – amateurs ou professionnels – y sont représentés. C'est une force importante qu'il faut utiliser. Quand on voit la puissance d'un Deutscher Musikrat ou d'un Arts' Council anglais, on ne peut actuellement qu'en rêver en Suisse. Mais ces organisations ne sont pas simplement apparues du jour au lendemain, une forte volonté politique avait été et est toujours nécessaire. Cela aussi, nous pourrions le créer.

Les conservatoires, d'entente avec les associations s'occupant aussi d'éducation musicale, qui sont donc nos partenaires et que pourtant nous ne connaissons actuellement pas ou très peu, auraient là aussi un important mot à dire. Il y aurait beaucoup de chose à discuter, soutenir, améliorer. Ce que je dis sur ce petit exemple de coordination de l'éducation musicale est également valable pour bien d'autres domaines de la musique en Suisse.

Pour conclure, il me tient à cœur d'ajouter encore un mot sur toutes les collaborations, toutes les fusions et associations que j'ai mentionnées. Je pense comme vous que les fusions ne sont pas simplement bonnes en soi. Bien au contraire. Nous devons être très prudents dans ce domaine si nous voulons en retirer le profit espéré. Notre expérience à Berne nous apprend que les premières discussions débouchent rapidement sur d'autres et qu'une confiance mutuelle peut se développer lentement. Dans toute discussion, il faut garder à l'esprit l'intérêt commun et non pas insister avant tout sur la différence. Tout cela a l'air très simple. Les bouleversements de la politique de l'éducation sont immenses, ils exigent de nous tous une bonne dose de persévérance, de prévoyance et de courage. Je souhaite à tous les participants l'énergie et le plaisir nécessaires pour aborder ces délicats problèmes ensemble et dans le respect d'autrui. Nous y avons tous quelque chose à gagner.

(Trad.: AC)